ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

LP

Question écrite n° 71442

Texte de la question

M. Jacques Barrot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les risques que comporte la supression des classes de 4e technologiques en lycée professionnel. Pour la plupart des jeunes accueillis en 4e technologiques, cette pédagogie représente une dernière planche de salut. En effet, c'est pour eux l'occasion de se confronter à la réalité matérielle du travail manuel et c'est une chance pour eux de pouvoir ainsi, à travers une pédagogie concrète, rester motivés. En conséquence, il lui demande comment il entend répondre à ce besoin dont témoignent beaucoup de parents et qui se fait traduire dans certaines sections de 4e technologiques par de véritables réussites pédagogiques et des chances accrues de réintégration dans le système éducatif français.

Données clés

Auteur : M. Jacques Barrot
Circonscription : Haute-Loire (1re circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 71442
Rubrique : Enseignement technique et professionnel
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 janvier 2002, page 22